

**TROIS ANNULATIONS POSTALES INSOLITES
A BOUILLON EN 1917.**

Par Philippe GEUBEL

Bouillon est une ville de la province de Luxembourg restée pendant toute la durée de la guerre 1914 -18 dans la zone du Gouvernement Général, à l'écart du front.

Son bureau de poste change plusieurs fois de catégorie au cours de la guerre. De catégorie **B** le 25 mars 1915, il passe en catégorie **A** le 22 septembre 1915 pour revenir en **B** le 17 janvier 1917.

Nous décrivons trois enveloppes dont les timbres sont annulés par les moyens du bord :

1.



Figure 1 : enveloppe expédiée le 5 décembre 1917 de BOUILLON à destination de DINANT.

L'enveloppe (fig. 1) est expédiée de la Banque Centrale de la Meuse, agence de BOUILLON à destination de l'agence de DINANT de la même banque.

L'affranchissement comporte deux timbres surchargés de 10 et de 25 centimes. Les timbres sont annulés par l'empreinte d'un bouchon ou d'une chandelle.

Une date, le 5 décembre 1917, faite au crayon bleu, se trouve à gauche des timbres.

Un cachet rond, de couleur noire (fig. 2), celui du bureau de censure de BERTRIX se voit en bas à droite. Il se lit, dans la couronne : « MILIT. POSTÜBERWACHUNGSTELLE * BERTRIX * » et au centre « GEPRÜFT », ce qui se traduit par « BUREAU DE SURVEILLANCE POSTALE * BERTRIX * / CONTROLE ».



Fig. 2

2.



Figure 3 : enveloppe expédiée le 5 décembre 1917 de BOUILLON à destination de DINANT.

Cette enveloppe (fig. 3) est la même que la précédente, hormis deux choses :

1. l'affranchissement : un timbre surchargé de 15 centimes, ce qui est correct,
2. la griffe violette de Bouillon, qui se superpose aux marques de bouchon.

Ce cachet sur deux lignes se lit : « **BOUILLON** » en majuscules à la partie supérieure surmontant le mot « BELGIEN ».

Peut-être que cette griffe, en temps normal, était appliquée sur des formulaires de mandats et sur des bons de poste.



Figure 4 : enveloppe expédiée le 4 décembre 1917 par le Dr Corbiau de BOUILLON à destination du Kreischef d'ARLON.

L'enveloppe (fig. 4) est expédiée par le Dr. Corbiau de BOUILLON à destination de M. le Kreischef d'ARLON. Les Corbiau appartiennent à une vieille famille de notable.

L'affranchissement comporte deux timbres surchargés de 10 et de 15 centimes. Les timbres sont annulés par la griffe violette de BOUILLON. Une date au crayon bleu, le 4 décembre 1917, se trouve à gauche des timbres. Il n'y a pas de censure parce que ce n'était pas nécessaire lorsque l'envoi est adressé au Kreischef.

Voici, en bref, comment était organisée la censure à BOUILLON. La censure s'effectue à BOUILLON d'octobre 1915 à octobre 1916. Deux types de cachet de couleur bleue sont connus. Puis le bureau de censure de BERTRIX fonctionne d'août 1915 à juillet 1918. Le cachet de BERTRIX, le type 4, est employé le plus souvent de couleur noire, rarement de couleur violette (le 9 décembre 1916). Des censures de LIBRAMONT (type 4, violettes) se rencontrent de mai à octobre 1915.

Conclusions :

Que s'est-il passé au bureau de poste de BOUILLON les 4 et 5 décembre 1917 pour justifier les annulations de fortune de ces trois lettres ?

Les envois étant très rapprochés, nous pensons que le postier avait égaré le cachet dateur normal de la ville.

Un aimable lecteur pourrait-il nous éclairer en nous communiquant des envois oblitérés normalement des 4 et 5 décembre 1917 ?